

FEDERATION ALGERIENNE DE HAND BALL

LIGUE REGIONALE DE HAND BALL

Maison de Jeunes Saidi Rachid -BATNA- TEL/FAX : 033.80.51.8

commission de Règlement qualification et de Discipline



REUNION DU.12/12/2017

| | |
|--|-----------|
| <u>Membres Présents:</u> MM. HAMICHE SALAH | PRESIDENT |
| BAADACHE HAMID | MEMBRE |
| BOUMEDIENE ALI | MEMBRE |

Ordre du *j*our

- AFFAIRES DISCIPLINAIRES

AFFAIRE N° 59

Rencontre MMBATNA – RAT AIN TOUTA du 09/12/2017

- Vu le rapport des arbitres.
- Vu le rapport du délégué.
- Attendu que le joueur BELOULA A licence n°05/19 du RAT AIN TOUTA, à été signalé pour attitude et remarques désobligeantes envers arbitres.

LA CRQD DECIDE :-

- Le joueur BELOULA A licence n°05/19 du RAT AIN TOUTA est suspendu pour (02) matchs fermes à compter du 12.12.2017
- Une amende de 10 000.00 da est infligée à l'équipe RAT AIN TOUTA (art59 RSDF).

AFFAIRE N° 60

Rencontre MMBATNA – RAT AIN TOUTA du 09/12/2017

- Vu le rapport des arbitres.
- Vu le rapport du délégué.
- Attendu que le joueur BOUCHTIT NOUR ESLEM licence n°05/20 du RAT AIN TOUTA, à été signalé pour attitude et remarques désobligeantes envers arbitres.

LA CRQD DECIDE :-

- Le joueur BOUCHTIT NOUR ESLEM licence n°05/20 du RAT AIN TOUTA est suspendu pour (02) matchs fermes à compter du 12.12.2017
- Une amende de 10 000.00 da est infligée à l'équipe RAT AIN TOUTA (art59 RSDF).



